

DONATION DU VIVANT

POUR L'ACQUISITION D'UN LOGEMENT NEUF

LES DONATEURS

JUSQU'À **100 000 €** PAR DONATEUR & PAR BÉNÉFICIAIRE

Par exemple :



PARENTS
150 000 €

PÈRE 100 000 €
+ MÈRE 50 000 €
SUR LEUR PLAFOND DE 200 000 €

+



GRANDS-PARENTS
100 000 €

GRAND-MÈRE 70 000 €
+ GRAND PÈRE 30 000 €
SUR LEUR PLAFOND DE 200 000 €

+



TANTE*
50 000 €

SANS DESCENDANCE,
SUR SON PLAFOND
DE 100 000 €

=

JUSQU'À **300 000 €** PAR BÉNÉFICIAIRE



LES BÉNÉFICIAIRES

• ENFANT • PETIT-ENFANT • ARRIÈRE-PETIT-ENFANT • NEVEU / NIÈCE

UTILISATION DES FONDS

ACHAT LOGEMENT NEUF / VEFA

• RÉSIDENCE PRINCIPALE • INVESTISSEMENT LOCATIF**



DATES CLÉS



31/12/26
DATE LIMITE DE
VERSEMENT DU DON



6 MOIS
POUR RÉALISER
L'ACHAT



5 ANS
DÉTENTION
DU BIEN

CONSEILS



DÉCLARER SES DONS



CONSERVER LES JUSTIFICATIFS